



## Administration Communale De Leudelange

### VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Leudelange se propose d'engager:

**deux salariés (m/f)**  
**à tâche manuelle (100%)**  
**pour le service technique communal**  
(Autorisation ministérielle no 711/79)  
(Autorisation ministérielle no 711/82)

Conditions particulières:

- les candidats doivent maîtriser la langue luxembourgeoise
- les candidats sont obligés de détenir au moins le permis de conduire B
- degré d'occupation 100%
- les postes impliquent un service de permanence
- les candidats devront s'engager par écrit de remplir toutes les tâches qui leurs sont confiées
- préférence sera donnée aux candidats disposant d'une expérience professionnelle
- avoir accompli une formation de base dans un service d'incendie ou un service de sauvetage sera considéré comme un avantage
- conformément à la législation les futurs collaborateurs devront se soumettre avant leur entrée en service à un examen d'embauche auprès du médecin du travail les déclarants aptes au service

Les futurs collaborateurs seront classés suivant les conditions du contrat collectif actuellement en vigueur pour les salariés manuels de la commune de Leudelange. Tous les intéressés sont invités à adresser leur candidature au

Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Leudelange  
5, place des Martyrs  
L-3361 Leudelange

avant le 15 février 2018 accompagnée des pièces suivantes:

- lettre de motivation
- extrait récent (3 mois) du casier judiciaire
- copie de l'acte de naissance
- copie du permis de conduire
- copies conformes des diplômes obtenus
- le cas échéant : copie du diplôme ou équivalent attestant une formation de base dans un service d'incendie ou un service de sauvetage
- notice biographique détaillée avec références ainsi qu'une photo d'identité récente
- engagement écrit de la part du candidat de remplir toutes les tâches lui confiées

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat communal (Tel: 37 92 92 23 M. Rotolo, 37 92 92 46 Mme Demukaj). Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Leudelange, le 26 janvier 2018

Le Collège des Bourgmestre et Echevins  
Diane Bisenius-Feipel, bourgmestre  
Tom Berend, échevin  
Jean-Paul Sunnen, échevin